

PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE
A UN DEFRIchement POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS PARCS
SOLAIRES ET D'UNE SOUS-STATION D'ELEVATION DE LA TENSION
POUR LEUR RACCORDEMENT AU RESEAU SUR LA COMMUNE DE
ARUE

Demandeur : CENTRALE SOLAIRE I
Représentée par M. Xavier BARBARO

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de ARUE (40120) durant **32 jours consécutifs du mardi 18 avril 2017 au vendredi 19 mai 2017 inclus**.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement.

M. Philippe CORREGE, ingénieur géologue à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant, notamment la demande de défrichement, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, en mairie de ARUE aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit le mardi, mercredi, vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 et le jeudi et samedi de 08 h 00 à 12 h 00 et inscrire sur le registre ouvert à cet effet toute(s) observation(s) qu'elle jugera utile. Le dossier sera par ailleurs consultable sur le site internet des services de la Préfecture des Landes <http://www.landes.gouv.fr/enquetes-publiques-r337.html>. Les observations pourront être adressées par écrit à M. Philippe CORREGE, commissaire-enquêteur, à l'adresse de la mairie de ARUE ou par courriel à l'adresse suivante : mairiearue@wanadoo.fr pendant la durée de l'enquête et avant sa clôture.

Un poste informatique sera mis à la disposition du public, en libre accès et gratuitement pour consulter le dossier aux jours et heures habituelles d'ouverture du public à la mairie de ARUE.

M. Philippe CORREGE, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

mardi 18 avril 2017 : de 09 h 00 à 12 h 00
mercredi 03 mai 2017 : de 14 h 00 à 17 h 00
vendredi 19 mai 2017: de 14 h 00 à 17 h 00

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de ARUE et à la Préfecture des Landes (Direction Départementale des Territoires et de la Mer – Service Nature et Forêt) et sur le site internet des services de la Préfecture des Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

LE PREFET